



DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Approbation des procès-verbaux
de la 289^e session du Conseil d'administration**

1. Le projet de procès-verbaux de la 289^e session a été distribué afin que les membres qui souhaiteraient y apporter des corrections puissent les communiquer au Bureau au plus tard le mardi 15 juin 2004 à midi.
2. *Aucun correctif n'ayant été reçu, le Conseil d'administration voudra sans doute approuver les procès-verbaux de sa 289^e session.*

Genève, le 16 juin 2004.

Point appelant une décision: paragraphe 2.